



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussignée, Laure VIGNEAUX, Présidente du SICASMIR, certifie que la délibération n°2024-03-05 du 19 mars 2024 relative au BUDGET PRINCIPAL SICASMIR – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 comporte une erreur matérielle.

Il convient de lire :

En 1^{ère} page :

Nombre de votants	86
Suffrages exprimés	86

En avant-dernière page :

POUR : 86

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2

Pour servir et faire valoir ce que de droit
Fait à Saint-Gaudens, le 11 avril 2024

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

